



Toujours dans l'attente de ma commissions apres 7 mois

Par **Meliani**, le **19/06/2017** à **11:32**

Bonjour,

Pour commencer, je m'excuse d'avance pour mon Français, je suis Anglophone. Je vous explique rapidement, je travaillait dans une société que je fait plus partie depuis Décembre. La société paye les commissions uniquement après paiement du client. J'ai une commissions qui ma toujours pas été versé car le client n'a toujours pas payé. Le paiement devait être fait 105 jours après facturation qui a été faites en Février. Normalement le client devait payer début juin mais j'ai toujours pas réponse. quand je pose la question il me disent que le client n'a toujours pas payé. Ma questions est, y'a t il pas un délai légale pour payé les commissions des employé qui ne font plus partie de la société? Comment puis-je savoir si le client na toujours pas payé?

Je demande, car ça fait presque 7 mois que je fait plus partie de cette société et que j'ai aucun moyen, ni pour leur mettre la pression, ni pour savoir si le client n'a vraiment pas payé.

Merci d'avance, et j'espère que y'avait un peu de sens dans ce que j'ai écrit.

Par **P.M.**, le **19/06/2017** à **13:03**

Bonjour,

S'il y a une clause de bonne fin prévoyant que les commissions ne sont payées que si le client s'est acquitté de la facture, vous ne pouvez pas y prétendre tant qu'il n'a pas payé...